



Photos et vidéos prises à mon insu à l'école

Par **Laure800**, le **07/04/2016** à **22:38**

Salut,

À l'école certaines personnes prennent souvent des photos et des vidéos de moi à mon insu (sans mon accord) et ils me menacent de les exposer sur internet (Facebook). Sachant que je suis mineure je voulais savoir si j'ai mon droit à l'image? Car c'est interdit de prendre des photos sans l'accord de la personne et encore plus de les publier.

Quels sont les recours possibles ou les démarches à faire?

Merci beaucoup ??

Par **Tisuisse**, le **08/04/2016** à **08:04**

Bonjour,

Quelles sont ces personnes qui prennent des photos ou des vidéos de vous dans cette école ?

Par **janus2fr**, le **08/04/2016** à **08:11**

[citation]Car c'est interdit de prendre des photos sans l'accord de la personne et encore plus de les publier. [/citation]

Bonjour,

Non, ce n'est pas interdit de prendre des photos sans l'accord de la personne, et heureusement. Sinon, imaginez le pauvre bougre qui veut prendre en photo un monument très fréquenté et qui va devoir demander à tous les visiteurs s'ils sont d'accord pour figurer sur sa photo !

En revanche, bien évidemment, c'est l'utilisation faite ensuite de cette photo qui peut être condamnable...